



Mandat pour acte de donation

Par Megsoleil

Bonjour,

J ai donné 300? et rédigé une lettre pour donner mandat à un notaire pour établir un acte de donation entre mon père et moi (lettre signée par mon père et moi). Je précise que le notaire n'a encore rien commencé à rédiger car il veut rencontrer mon père avant. Les derniers échanges avec ce notaire m'ont mis mal à l'aise et je voudrais changer d'office. Suis je lié par ce mandat ou puis je prendre un autre notaire ? Merci pour votre réponse.

Par ESP

Bonjour

Pour 300?, pourquoi faire intervenir un notaire qui vous coûtera très cher pour cette somme, alors que vous pouviez le faire vous même.?